

**Je suis interne / externe et souhaiterais participer à une formation SFTG, est-ce possible ?**

Même sans son maître de stage et toujours avec l'accord de l'organisateur, les internes et externes peuvent participer **gratuitement** à toutes les formations de la SFTG.

Nous demandons néanmoins une participation au **frais de restauration et de salle** de 30 euros par jour de formation.

Nous vous rappelons que l'adhésion à la SFTG est obligatoire pour être invité à une formation et qu'un rapport/compte rendu vous sera demandé en fin de formation.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour établir un contrat de formation invité et obtenir toutes les informations.